



COMMENT DÉPOSER UN PROJET VIA NAGANO



Veuillez noter :

- Vérifier régulièrement le statut de vos projets dans Nagano. Le formulaire de dépôt (F11) pourrait être rouvert/retourné au statut de création si des informations ou des documents additionnels doivent être joints à la demande.
- Veuillez maintenir votre profil à jour pour vous assurer que l'on puisse communiquer avec vous.
- D'autres procédures Nagano sont également disponibles sur le site Internet.